



## EDITO

**Mieux communiquer pour accompagner le programme de sortie de crise**

La Côte d'Ivoire s'est engagée à renouer avec la communauté financière internationale, dans l'optique de l'assainissement du cadre macroéconomique, pour assurer la viabilité du programme de sortie de crise.

Cette volonté s'est matérialisée par le maintien des contacts et l'ouverture des négociations avec les institutions de Bretton Woods en 2006. Les échanges initiés ont donné lieu à la reprise des relations avec la Banque Mondiale en juillet 2007 et à la conclusion d'un programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit (AUPC) avec le Fonds Monétaire en août 2007.

Pour la mise en place de ces programmes, les discussions ont impliqué l'ensemble des acteurs publics, parapublics et privés concernés. Les engagements consensuellement pris avec les partenaires doivent être mis en oeuvre conformément à un calendrier précis, avec à l'appui des supports de réalisation convenus aussi bien dans la forme que dans le fond.

Dans cette volonté de poursuivre l'exécution du programme de manière concertée, la communication tient une place très importante. Destinée à la fois au Gouvernement, à la population ainsi qu'aux partenaires, elle se fait régulièrement à travers les canaux que sont le Conseil des Ministres, la presse et d'autres supports modernes.

C'est un engagement qui traduit le souci d'appliquer les principes de bonne Gouvernance comme la transparence et l'obligation de rendre compte, en tant que repères dans la gestion des finances publiques. Cela est nécessaire, d'autant plus que le but ultime du programme et de l'action gouvernementale est la réduction de la pauvreté, à travers la reprise d'une croissance vigoureuse. Il s'agit de faire en sorte que notre pays accède à court terme à la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), préalable à l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

De ce point de vue, le programme doit entretenir l'espoir par l'information des populations sur la mise en oeuvre des activités et les résultats obtenus. C'est pourquoi, à la suite de l'approbation du programme AUPC, un point de presse a été organisé pour informer l'ensemble de la population sur cet acte qui consacrait la reprise de la coopération financière internationale. Il en a été de même pour la table ronde des bailleurs de fonds tenue en vue du financement du programme de sortie de crise, où un large écho a été fait des annonces d'appuis estimées à plus de 180 milliards de F CFA. Les sujets spécifiques comme le point de la conjoncture macroéconomique, la gestion budgétaire, le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), la situation de trésorerie, le programme de sortie de crise, la réforme dans les filières café-cacao et coton, les secteurs du pétrole, de l'électricité et financier, etc. seront abordés en profondeur.

Ce besoin constant de communication doit permettre de répondre au besoin d'information de tous et refléter la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire à demeurer transparent et efficace dans l'application du programme.

L'obligation de rendre compte nous l'impose.

Charles K. Diby ■

**HAUSSE DES PRIX****Les réactions du Gouvernement**

Comme de nombreux pays africains la Côte d'Ivoire n'échappe pas aux conséquences de la hausse des prix des produits de grande consommation, observée depuis six mois, sur les marchés internationaux. Cette situation s'est traduite au niveau local par des velléités de hausse sur les denrées de grande consommation notamment pain, riz, sucre, lait, huile et des tensions sociales se sont manifestées. Pour éviter aux populations déjà éprouvées par de nombreuses difficultés de ressentir ces hausses sur leurs paniers de consommation, le Gouvernement a mis en place un Comité interministériel chargé de faire des propositions de solutions, en vue de limiter, ou, tout le moins, de stabiliser les prix.

Ce Comité, suite aux séances de travail organisées avec les opérateurs des différentes filières concernées, a proposé des mesures conjoncturelles.

Par ailleurs, les dispositions d'ordre structurel pour lutter efficacement et durablement contre la cherté de la vie devront faire l'objet d'études approfondies.

...Suite en page 2 ►

**SIR Restitution de l'audit**

Dans le cadre des audits du secteur énergie, diligentés par l'Etat de Côte d'Ivoire, avec l'assistance de la Banque Mondiale, depuis décembre 2006, le Cabinet KPMG a été retenu pour l'exécution de la mission relative, à l'étude technico-économique de la SIR et des prix des produits pétroliers.

Au terme de sa mission, démarrée en mai 2007, le Cabinet KPMG a transmis au comité de coordination et de suivi, son rapport final provisoire. La restitution a eu lieu, le 21 septembre dernier.

Concernant l'évaluation de la compétitivité, il ressort des conclusions que la SIR présente une compétitivité supérieure, aux autres raffineries du golfe de Guinée, plus proche du niveau européen.

Toutefois, la SIR reste handicapée par son niveau de consommation et de pertes d'énergie, qui s'est détérioré en dollars entre 2004 et 2006. De plus le coût total de fonctionnement reste trop élevé car des dépenses annexes de fonctionnement pèsent l'équivalent de 60 à 70%, du coût complet de raffinage.

...Suite en page 3 ►

**AU SOMMAIRE**

|                                                                                       |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Les réactions du gouvernement face à la hausse des prix .....                         | 1 |
| Restitution de l'audit de la SIR .....                                                | 1 |
| L'Etat s'engage pour la microfinance .....                                            | 2 |
| Résultats des bons du Trésor .....                                                    | 3 |
| Un sinistre à la Cité Financière .....                                                | 3 |
| Un don pour le renforcement de la bonne gouvernance et de la relance économique ..... | 4 |





## DEVELOPPEMENT

### L'Etat s'engage pour la microfinance

Résolument engagé en faveur d'un secteur financier viable et accessible à tous, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire entend s'appuyer sur la microfinance, instrument de réduction de la pauvreté, complémentaire du secteur bancaire et celui de l'assurance. Un atelier de validation de la stratégie nationale de la microfinance, s'est tenu du 26 au 28 septembre 2007 à Yamoussoukro, en vue de permettre aux principaux acteurs, d'avoir une vision et une démarche concertée.

#### LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ▲ présenter aux acteurs, le document de politique nationale de microfinance, et de stratégie ainsi que le plan d'action, sur la période 2007-2015 ;
- ▲ discuter des amendements et des enrichissements du document ;
- ▲ valider le document et les éléments du plan d'action ;
- ▲ définir les prochaines étapes ;
- ▲ transmettre le document au Gouvernement.

Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances, le Directeur de Cabinet, M. Koffi Aboutou Emmanuel, considère le développement de la microfinance comme un processus d'élargissement des moyens de création de la richesse nationale.

#### UNE DYNAMIQUE À ENTREtenir

Le secteur de la microfinance connaît depuis moins d'une décennie, une dynamique remarquable en Côte d'Ivoire, passant de 2,5% des dépôts en 2002, à 4,9% en 2006. Cette hausse représente au titre de cette dernière année, plus de 70 milliards de FCFA.

Les crédits distribués par les institutions de la microfinance contribuent au financement de l'économie. Cependant, la performance du secteur a souffert de la crise, ce qui impose des efforts soutenus, pour restaurer sa viabilité.

A l'issue des travaux, les 150 participants ont arrêté les recommandations suivantes :

- ▲ favoriser l'accès à des services financiers viables et durables, à une majorité des populations pauvres ou à faibles revenus ;
- ▲ améliorer l'environnement réglementaire et institutionnel, pour sécuriser le secteur ;
- ▲ offrir des produits et services adaptés et diversifiés, dans les zones non couvertes et rurales par des IMF (Institutions de Micro finances), de plus en plus professionnelles ;
- ▲ renforcer le rapprochement IMF-BANQUES, en vue de favoriser le financement des PME et l'intégration du secteur de la microfinance au secteur financier.

L'activité de microcrédit consiste généralement en l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs ou des artisans qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques. Le microcrédit se développe surtout dans les pays en développement, où il permet de concrétiser des microprojets favorisant ainsi l'activité et la création de richesse, mais se pratique aussi bien dans les pays développés ou en transition. Le microcrédit s'inscrit dans une sphère plus complète qui comprend d'autres outils financiers tels que l'épargne, la micro-assurance et d'autres produits qui forment la microfinance.

Le 13 octobre 2006, la mise en place et le développement à grande échelle de ce système ont été récompensés par le prix Nobel de la paix attribué conjointement au Bangladeshi Muhammad Yunus et à la banque qu'il a créée, la Grameen Bank.



Le prix Nobel de la paix M. Muhammad Yunus



### DOUANE : de nouveaux équipements pour les agents

La Direction Générale de la Douane a mis, depuis le 4 octobre, à la disposition de ses agents, un important lot d'uniformes et d'accessoires : 2000 treillis, 1000 imperméables, 2000 bérets et casques, 2300 sacs à dos, ceinturons et rangers. Il s'agit d'un don du Ministère de l'Economie et des Finances. Déjà le 6 novembre 2006, le Ministère lui avait fait don d'une centaine de motos, de talkies-walkies, de deux vedettes et d'autres équipements.

La remise des uniformes aux directeurs régionaux, chefs de bureaux et directeurs centraux, s'est déroulée à l'école de la Douane au Plateau. Elle a été l'occasion pour le Colonel Agnès M'lanhoré, DGA de la Douane, d'interpeller les douaniers sur le communiqué de l'Etat-major relatif au port de la tenue militaire.

#### HAUSSE DES PRIX, Suite de la page 1)

Au terme des travaux, il revient que certains produits n'ont pas connu de hausse et il n'est pas envisagé une augmentation future. C'est le cas du pain, du gaz butane, du sucre, de la viande et du poulet.

#### L'OFFRE MONDIALE EN CAUSE

Pour le riz, la hausse du prix s'expliquerait par deux raisons essentielles. D'une part, la baisse de l'offre mondiale en raison de restrictions imposées par les pays producteurs sur leurs exportations (5 à 7% de la production mondiale), représentant en réalité leurs stocks de sécurité. D'autre part, les coûts portuaires et les lourdeurs occasionnées par la non maîtrise des procédures douanières. Au regard de cette situation, il a été proposé de suspendre dans l'urgence la mise en œuvre du prélèvement de 10 F CFA/kg, prévu par la loi des finances 2007 et d'accélérer les procédures de dédouanement concernant spécifiquement le riz, afin de maintenir le kilogramme de riz de grande consommation à 250 FCFA jusqu'à la mi-novembre 2007. La situation sera réexaminée à partir de début novembre 2007.

S'agissant du lait, la hausse est imputable au déperissement de l'offre mondiale. Toutefois, le lait évaporé et le lait concentré sucré, ne devraient pas connaître de hausse avant la fin de l'année 2007. En conclusion, il a été proposé de suspendre de façon temporaire, dans les meilleurs délais et après évaluation préalable des stocks du moment, la TVA à l'importation sur le lait en poudre.

#### MESURES FISCALES PRECONISEES

Concernant l'huile de table, les opérateurs de la filière ont accepté de faire des sacrifices, afin de contenir les hausses imputables à la structure du marché. Il a été proposé que les efforts de l'Etat soient orientés vers des mesures fiscales, notamment une suspension de la TVA et l'examen de la mise en place d'un Droit Unique de Sortie sur l'exportation d'huile ou de produits dérivés.

Les prix des produits vivriers, quant à eux, connaissent des variations saisonnières selon la structure de la production. Il s'agit donc d'un phénomène cyclique qui devrait connaître une fin avec le début d'un nouveau cycle d'approvisionnement du marché.

Enfin il ressort que le racket et les tracasseries routières constituent des facteurs importants de surcoûts qui se répercutent sur les prix des denrées. Le Gouvernement devra donc prendre les mesures idoines pour mettre fin à ces fléaux. La réduction de la cherté de la vie et la compétitivité de l'économie ivoirienne en dépendent.

### Nomination de D. Strauss-Kahn à la tête du FMI

Sans surprise, le candidat français de l'Union Européenne, Dominique Strauss-Kahn, a été nommé directeur général du Fonds Monétaire International (FMI).

Il a succédé fin octobre à l'Espagnol Rodrigo Rato, démissionnaire pour raisons personnelles. Soutenu par l'Union européenne et les Etats-Unis, DSK était en compétition avec Josef Tšosovský, candidat tchèque présenté par la Russie.



DSK, nouveau DG du FMI

Soucieux de ne pas apparaître comme "le candidat du Nord contre le Sud ou des riches contre les pauvres" pour prendre la tête de cette institution en crise de légitimité, il avait choisi d'attendre au Chili le verdict des 24 membres du conseil d'administration réunis à Washington.

Concernant son programme, il plaide pour une réforme rapide du FMI qui permettrait une meilleure représentation des pays émergents au sein de l'organisme international. "Je suis déterminé à engager sans tarder les réformes dont le FMI a besoin pour mettre la stabilité financière au service des peuples en favorisant la croissance et l'emploi".



Diverses mesures ont donc été recommandées :

- la clarification du cadre juridique entourant le suivi des opérations, relatives à l'excédent tarifaire ;
- la rédaction d'un manuel de procédures, intégrant toutes les activités de la SIR et adapté à son évolution actuelle ;
- l'identification et l'évaluation des actifs de l'Etat, utilisés par les acteurs du secteur aval, pour les transférer ou en confier la gestion aux sociétés utilisatrices ;
- le rapprochement des informations entre les différents services, afin d'assurer la cohérence des informations disponibles ;
- la définition d'une politique permanente d'évaluation des titres de participation à l'arrêté des comptes ;
- l'amélioration de la gestion des applications informatiques, ainsi que des procédures de sécurité et de sauvegarde des données.



M. Joël Dervain,  
Directeur Général de la SIR

Sur l'analyse des prix, le cabinet a proposé :

- le passage d'une cotation de référence CIF Northwest Europe, à une cotation FOB Northwest Europe dans la formule de détermination des prix Parité Importation (PPI), pour l'essence SUPER et le fuel ;
- plus de transparence dans la détermination et l'évolution du coefficient d'ajustement économique : la formulation devrait prendre en compte, des paramètres significatifs de l'exploitation ;
- la révision du calcul de la formule du fret.

Sur la modernisation éventuelle de la raffinerie, le cabinet a analysé le programme d'investissement « SIR 2015 », et suggéré de nouvelles pistes à explorer. Parmi celles-ci, figurent la reprise du marché national et la prise en compte du niveau estimé des exportations. L'extension de la capacité de la raffinerie pour confirmer sa vocation à l'exportation demeure un objectif conditionnel.

Les résultats de l'étude devraient permettre au Gouvernement ivoirien, de mieux maîtriser la situation économique et financière du secteur de l'énergie, tout en identifiant un ensemble de mesures en vue d'engager des réformes.

## APE

### Grands débats avant la date butoir

Le renouvellement des Accords de Partenariat Economique entre l'Union Européenne (UE) et les états ACP – 77 pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifiques – continue de faire l'objet d'études et de débats très poussés. Les nouveaux accords – appelés APE – doivent en effet se baser sur la réciprocité des avantages entre partenaires, alors que dans les conventions de Yaoundé et Lomé, les pays développés acceptaient, sans réciprocité, de consentir des avantages aux ACP.

L'objectif de l'UE est de préparer les économies fragiles des pays ACP à lutter, sans protection spécifique, contre la concurrence internationale.

A l'encontre et ignorant ce principe, certains ont avancé que les nouveaux accords allaient permettre aux pays européens de vendre plus largement leurs produits aux ACP.

C'est pour faire le point exact des avantages et inconvénients des nouvelles conditions de partenariat annoncées depuis l'accord de Cotonou que les experts ACP, en particulier ceux de la CEDEAO, se réunissent de plus en plus régulièrement ces derniers mois, d'autant que les nouveaux accords devraient entrer en vigueur à partir du 1er janvier 2008.

C'est dans cette perspective que le Comité Ministériel de Suivi des négociations (CMS), réunissant les Etats membres de la CEDEAO et la Mauritanie, se réunit le 5 octobre 2007 à Abidjan en vue de faire le point sur l'avancement des travaux et des négociations relatifs à la signature dudit accord.

Selon toutes probabilités, la zone CEDEAO ne serait pas prête à cette date. Les raisons évoquées sont liées au retard accusé dans la mise en œuvre des préalables : à savoir la réalisation des études sectorielles par pays, la définition des programmes d'accompagnement des APE et leur financement par la Commission Européenne, la formulation des calendriers d'accès aux marchés pour les deux parties et l'élaboration du texte de l'accord. Cette observation a d'ailleurs également été faite par l'UE. La préoccupation commune est d'éviter toute perturbation du commerce entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe. C'est pourquoi le CMS a demandé au Conseil Général de l'OMC une prorogation de la dérogation en cours, en vue de préserver temporairement le régime des préférences de l'Accord de Cotonou.

Il est à noter que le report éventuel de la date de signature de l'APE aura des conséquences importantes sur l'économie de la sous-région.

La coordination du dossier APE pour la Côte d'Ivoire est assurée par le Ministre de l'Intégration Africaine M. Koné Amadou.



## Un sinistre à la Cité Financière Enquête en cours

Dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 septembre, s'est déclaré un incendie, aux bâtiments B et B1 de la Cité Financière abritant certains services du Trésor. Les paliers des 12ème étages, abritant l'Agence Comptable Centrale du Trésor et la Direction de la Comptabilité Parapublique, ont été principalement touchés.

Le 11ème étage abritant la Paierie Générale du Trésor, l'a été à un degré moindre. Dès le lendemain, le Ministre de l'Economie et des Finances, à travers un point de presse, a tenu à rassurer les Ivoiriens et l'ensemble des partenaires au développement.

Saluant la promptitude avec laquelle, les sapeurs pompiers et l'ensemble des Forces de Défenses et de Sécurité, accompagnés du Chef d'Etat Major, se sont activés pour circonscrire l'incendie, il a relevé qu'aucune perte en vie humaine n'est à déplorer.



Ainsi que l'a confirmé le Ministre, toutes les dispositions ont été prises, pour minimiser l'impact de ce malheureux événement et garantir la continuité du service public. Il a annoncé par la même occasion que les salaires du mois de septembre, et ceux des mois à venir, seraient régulièrement payés. De même, pour les engagements de l'Etat vis-à-vis des créanciers.

Concernant les circonstances réelles de ce désastre, les services compétents de l'Etat ont ouvert une minutieuse enquête.

Pour retrouver tous les numéros de **ECO Actualités**, rendez vous sur : [www.abidjan.net/rubrique "business"](http://www.abidjan.net/rubrique/business)

## Résultats des bons du Trésor par adjudication

Les résultats des bons du Trésor par adjudication, lancés officiellement le 7 septembre 2007, ont été rendus publics. C'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui a procédé, le mardi 25 septembre 2007, pour le compte du Trésor Public de Côte d'Ivoire, à la première adjudication en compte courant de l'année 2007. Cette adjudication s'inscrit dans le cadre de l'animation du marché régional des titres publics.

L'appel d'offres lancé le 6 septembre 2007, selon un système d'enchères à taux multiples, pour un montant maximum de 225 milliards de FCFA, a enregistré la participation de 53 investisseurs, en provenance de divers pays de l'UEMOA, qui ont soumissionné pour un montant global de 135,757 milliards de FCFA.



Les soumissions retenues, ont porté sur une valeur nominale de 133,457 milliards de FCFA, soit un taux d'absorption du montant mis en adjudication de 59,3%. Le taux d'intérêt marginal est ressorti à 7,5% et le taux moyen pondéré à 6,4858%.

Par ailleurs, des intentions de soumissions exprimées par des investisseurs non régionaux, pour un montant de 120 milliards de FCFA, n'ont pu être exprimées au titre de la présente adjudication, en raison des délais liés aux procédures de mobilisation des fonds.

Ces intentions témoignent de l'intérêt suscité par le retour de la Côte d'Ivoire sur le marché des bons du Trésor de l'UEMOA.



## Un don pour le renforcement de la bonne gouvernance et de la relance économique

Une mission de la Banque Mondiale conduite par M. Zeljko Bogetic, a séjourné en Côte d'Ivoire, du 17 au 28 septembre 2007. Le FMI ainsi que la Banque Africaine de Développement ont été associés à ces travaux.

Principaux points examinés :

- apurement des arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale ;
- modalités de mobilisation d'un don d'Assistance pour le Renforcement de la Gouvernance et la Relance Economique (AGRE), à mettre en place, au début de 2008 ;
- mise en place du dispositif de gestion des dépenses publiques (PEMFAR) ;
- élaboration du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté ;
- don de pré-apurement pour le financement du programme de sortie de crise.

La mission a noté que les Accords de Paix de Ouagadougou, ont contribué à créer un cadre propice, à une bonne exécution des programmes et réformes convenus, avec les partenaires au développement.

### DES MESURES ACCESSIBLES

La mission a relevé la détermination des autorités ivoiriennes à respecter l'accord relatif, à l'apurement des arriérés signé le 16 juillet 2007. Les échéances courantes des mois de juillet, août et septembre 2007 ont été honorées et il a été procédé à une émission de bons du Trésor, pour apurer près de 120 milliards de FCFA d'arriérés.

Le don pour le renforcement de la Gouvernance et la Relance Economique, devrait être mis en place au début de l'année 2008. Il vise à renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des affaires publiques, en vue d'accélérer la croissance et la lutte contre la pauvreté. Les mesures préconisées complètent et renforcent, celles déjà retenues dans le programme Post Conflit, conclu le 03 août 2007 avec le FMI.

D'une manière générale, les mesures discutées et arrêtées sont à la portée de la partie ivoirienne. Elles sont réparties en deux groupes : celles devant être observées d'ici à fin décembre 2007, comportant des mesures préalables, et celles prévues pour 2008, incluant des déclencheurs de l'opération de don.

### CELERITE NECESSAIRE

Les réformes identifiées portent d'une part sur la gestion des dépenses publiques (adoption, exécution et contrôle du budget) – et d'autre part sur les secteurs suivants :

- Café – cacao (transparence, allègements des prélèvements parafiscaux, utilisation transparente de ces prélèvements, étude stratégique du secteur, gouvernance du secteur) ;
- Energie (amélioration de la transparence, achèvement des audits, adhésion à l'ITIE) ;
- Financier (recapitalisation de banques en difficultés, réforme du secteur financier, réforme de la microfinance et des systèmes de pension (CNPS / CGRAE).

La mission s'est engagée à travailler avec célérité, en relation avec la partie ivoirienne d'ici à décembre 2007, en vue de soumettre ce dossier au Conseil d'Administration de la Banque Mondiale, au début de l'année 2008.

## Redéploiement des services financiers de l'Etat les banques réouvrent à Korhogo

Dans le cadre du redéploiement des services financiers de l'Etat, dans les zones Centre Nord Ouest (CNO), une délégation du Ministère de l'Economie et des Finances a séjourné à Korhogo du 19 au 21 septembre. Conduite par M. Assouhoun Noël, Président du comité de redéploiement, la mission a procédé à l'ouverture de la BNI (Banque Nationale d'Investissement), de la BHCI (Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire), de la Banque Interne du Trésor et du Trésor Public.

Ces établissements financiers regroupés au sein de la Trésorerie Régionale du Nord, mobilisent 13 agents, dirigés par le Chef d'Agence de la banque de dépôt du Trésor Public de Korhogo, M. Zouké Kouamé Jacob.

Marquant son adhésion à cette opération, le Commandant de Zone, Fofie Kouakou, a ouvert plusieurs comptes et s'est voulu rassurant, au plan sécuritaire : « C'est un soulagement pour les populations de Korhogo. Nous, Forces Nouvelles, prenons l'engagement d'assurer la sécurité des locaux et du personnel redéployés » a-t-il affirmé.

Le Président du comité de redéploiement, a pour sa part rappelé l'engagement tenu par le Ministère de l'Economie et des Finances, Charles Koffi Diby : « Cette cérémonie a ceci de particulier, qu'elle accompagne l'opération de règlement des arriérés dus aux producteurs de coton. Sans l'ouverture des banques, cette opération ne pourrait s'effectuer ». Après le paiement des producteurs débuteront, les paiements des pensions de retraite, a-t-il indiqué avant de remercier les autorités les Forces Nouvelles pour leur disponibilité.



Le bâtiment de la Trésorerie régionale à Korhogo



14ème Assemblée Générale  
de la Banque Africaine  
d'Import Export

La 14ème Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque Africaine d'Import Export – AFREXIMBANK a eu lieu à Accra au Ghana, du 13 au 15 septembre 2007. Conduite par M. Koffi Ahoutou Emmanuel, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances, la délégation ivoirienne comprenait également MM Victor Nembélessini Silué, Président Directeur Général de la BNI, Administrateur pour la Côte d'Ivoire, et N'Dri Kouadio Pierre Narcisse, Directeur des Participations et de la Privatisation.

Le rapport annuel et le rapport financier de l'exercice 2006, le dossier relatif au changement de pays abritant le siège de la Banque et modifications de statut ont été étudiés.

### EXERCICE 2006 : ENCOURAGEANT

Le résultat net de la Banque en 2006 est ressorti à 31,137 millions de dollars US, contre 20,006 millions de dollars US en 2005, soit une hausse de 24%. Fort de ce résultat, le Conseil d'Administration a recommandé le paiement de dividendes aux actionnaires à hauteur de 6 millions de dollars US, soit une augmentation de 50% par rapport au niveau réalisé en 2004 (4 millions de dollars).

Les actifs de la Banque ont augmenté de 6,2%, atteignant 623,283 millions de dollars US. Cela s'explique essentiellement par la hausse des prêts et avances estimée à 5,5%. Ceux-ci constituent environ 89% des actifs. De même, la valeur des immobilisations et équipements a doublé, passant de 5,704 millions en 2005 à 10,852 millions de dollars US.

Les passifs se sont également accrus, mais dans une proportion moindre, soit 3%. Ils atteignent le niveau de 330,812 millions de dollars US en 2006, contre 322,542 millions de dollars US en 2005. Quant aux fonds propres, ils ont augmenté de 10% en glissement annuel, pour se situer à 292,471 millions de dollars US.

Au total, les résultats de l'exercice 2006 de l'AFREXIMBANK ont été jugés encourageants.

### DELOCALISATION DU SIEGE

S'agissant du dossier relatif au siège de la Banque, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé, afin de recueillir les intentions et conditions des pays souhaitant abriter le siège de l'institution.

Ce processus se poursuit, conformément à un chronogramme et une procédure établis. Enfin, tirant les leçons de la crise née à l'issue de la nomination du Président de la Banque M. Jean Louis Ekra, un projet d'amendements des statuts a été proposé aux actionnaires. Le Conseil d'administration a été chargé de faire un examen approfondi de ces propositions d'amendements.



M. Jean Louis Ekra

Tableau récapitulatif des résultats 2005 - 2006 de l'AFREXIMBANK

| Grandeurs Financières          | Valeur 2005 millions USD | Valeur 2006 millions USD | Tx de variation relative |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Actifs                         | 584,639                  | 623,283                  | + 6,2%                   |
| Passifs                        | 322,542                  | 330,812                  | +3%                      |
| Fonds propres                  | 263,224                  | 292,471                  | +10%                     |
| Prêts et avances               | 524,212                  | 554,722                  | +5,5%                    |
| Immobilisations et équipements | 5,704                    | 10,852                   | +190,25%                 |
| Résultat net                   | 20,006                   | 31,137                   | +24%                     |

### ECO Actualités

Publication mensuelle du Ministère de l'Economie et des Finances.

Directeur de Publication : Charles Koffi Diby

Rédacteur en Chef : Koffi Ahoutou Emmanuel

Siège de la Rédaction : Immeuble SCIAM

17 BPV 670 Abidjan . CÔTE D'IVOIRE